|  |
| --- |
| ONTARIO  |
|  |  | Numéro de dossier du greffe      |
| (Nom du tribunal)  | Formule 43C : Confirmation d’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends  |
| **à** |       |
|  | Adresse du greffe  |
| Requérant(e)(s) |
| Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |  | Nom et adresse de l’avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |
|       |  |       |
|  |
| Intimé(e)(s) |
| Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |  | Nom et adresse de l’avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant). |
|       |  |       |
|  |
| Avocat(e) des enfants  |
| Nom et adresse aux fins de signification de la personne qui représente l’avocat(e) des enfants (numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant) et nom de la personne représentée.  |
|       |

1. Je m’appelle *(nom et prénom officiels)*   et je suis

[ ]  l’avocat(e) de *(nom)*

[ ]  le/la requérant(e) dans la présente cause

[ ]  l’intimé(e) dans la présente cause

[ ]  autre *(précisez)*

1. Le ou la juge qui tiendra l’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends est Monsieur le juge/Madame la juge .
2. Les date et heure fixées pour l’audience sont .
3. Avez-vous discuté d’offres de règlement amiable au sujet des questions en litige énoncées dans votre formule 43B (Affidavit pour une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends) ou votre formule 14A (Affidavit (formule générale)) avec la/les partie(s) adverse(s) ou son/leur avocat(e)(s)?

[ ]  Oui

[ ]  Non, parce que

1. Les questions suivantes ont été résolues et ne nécessitent plus d’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends :

1. Les questions suivantes n’ont pas été résolues et nécessitent une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends :

1. J’ai déposé les documents suivants en vue de l’audience de règlement judiciaire exécutoire des différends :

1. Voici une liste des documents manquants que l’autre partie devait me fournir :

1. [ ]  J’estime que la divulgation faite par l’autre partie est suffisante pour que les questions en litige dans la cause soient résolues sur consentement des parties ou tranchées par un juge à une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends (*si ce n’est pas le cas, expliquez pourquoi il serait injuste de tenir l’audience sans cette divulgation).*

1. [ ]  Des mises à jour ont été apportées au projet d’ordonnance que j’ai déposé en même temps que mes documents en vue d’une audience de règlement judiciaire exécutoire des différends. Je joins à la présente formule de confirmation un projet d’ordonnance à jour en format Word.
2. [ ]  Je confirme que les parties ont discuté des dépens.

**Remarque :** Les *Règles en matière de droit de la famille* exigent que vous remettiez une copie de la présente formule à la partie adverse ou à son avocat(e). À titre d’information, une signification ordinaire ou une signification spéciale et la remise d’un Affidavit de signification (formule 6B) en vertu de la règle 6 des *Règles en matière de droit de la famille* ne sont pas exigées. Toutefois, vous devez remettre la présente formule d’une certaine façon (par exemple, par courriel) à la partie adverse ou à son avocat(e) avant d’en déposer une copie au greffe du tribunal.